



Commission Discipline Territoriale

Extrait de décision du : 13 novembre 2023

- **Honneur masculin +16 Poule 1 en date du 24 septembre 2023**
Président – club A
Classification de la faute : D.2
Motif : Atteinte aux personnes – sans circonstance particulière
Attitude agressive de la part du public
Sanction : 2 dates à huis clos dont 1 date avec sursis – Période Probatoire 12 mois
Echauffourées entre supporters.
- **Honneur masculin +16 Poule 1 en date du 24 septembre 2023**
Président – club B
Classification : D.2
Motif : Atteinte aux personnes – sans circonstance particulière
Attitude agressive de la part du public
Sanction : 2 dates à huis clos dont 1 date avec sursis – Période probatoire 12 mois
Echauffourées entre supporters.
- **Excellence féminine +16 Poule 1 en date du 1^{er} octobre 2023**
Président – club B
Classification de la faute : D.1
Motif : Atteinte aux personnes – sans circonstance particulière
Invectives
Sanction : 1 date à huis clos sursis – Période probatoire 12 mois
Contestations répétées de la part d'une joueuse qui n'a pas pris part au match envers l'arbitre.
- **U.18 féminine Phase 1 – Poule 1**
Président – club B
Classification de la faute : D.1
Motif : Atteinte aux personnes – avec circonstance très aggravante
Atteinte à la considération de la part du public
Sanction : 2 dates à huis clos dont 1 date avec sursis – Période probatoire 12 mois
Insultes de supporters envers l'arbitre.



- **1^{ère} D.T. M.N.01 +16 masculin en date du 30 septembre 2023** (Comité 59)
Officiel responsable - club B
Classification de la faute : A.1
Motif : Atteinte aux personnes – sans circonstance particulière
Contestations répétées
Sanction : 2 dates dont 1 avec sursis – Période probatoire 12 mois
Critiques très véhémentes envers l'arbitre.
- **D.T.1 +16 masculin en date du 17/09** (Comité 62)
Président – club B
Classification de la faute : D.1
Motif : Atteinte aux personnes – avec circonstance particulière
Invectives
Sanction : 2 dates à huis clos dont 1 date avec sursis – Période probatoire 12 mois
Insultes d'une supportrice envers l'arbitre.

Ludovic Firmin
Président de la C.T.D.